

## 1.4 Logements non ordinaires

En France, en 2012, que ce soit par choix ou par nécessité, à titre provisoire ou d'une manière durable, 1,4 million de personnes habitent dans des logements qualifiés de « non ordinaires », soit un peu plus d'un habitant sur cinquante. Ces logements sont répartis en 30 000 **communautés** environ. Ils se distinguent des logements ordinaires par une offre de services supplémentaires, qui varient selon les établissements, et par un mode de vie commun des habitants. Par ailleurs, près de 130 000 personnes vivent dans des habitations mobiles (caravanes, péniches) ou sont sans abri.

Les communautés couvrent des besoins ou des situations très variés et la population concernée est donc très hétérogène. Plus de 70 % des habitants des communautés résident dans les services de moyen ou de long séjour des établissements de santé, dans les établissements sociaux de moyen et long séjour, les maisons de retraite, les foyers ou dans des résidences sociales. La part de cette population parmi les habitants des communautés a augmenté de plus de 4 points de pourcentage depuis 2006, en lien avec l'augmentation des capacités d'accueil dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées et dans les établissements médico-sociaux, ainsi qu'avec la hausse du nombre de maisons relais. Les établissements destinés aux élèves ou aux étudiants hébergent 17 % des habitants des communautés et leur part baisse depuis 2006 en lien avec le recours plus fréquent à la location dans le parc de logements ordinaires.

En moyenne, la population des communautés est beaucoup plus âgée, légèrement plus masculine et compte plus d'étrangers que dans l'ensemble du pays, mais avec de fortes disparités selon les types d'institution. Alors que les communautés religieuses et les établissements

de moyen ou long séjour comptent une plus large population féminine, les femmes sont au contraire minoritaires dans le reste des communautés. Les résidents des établissements de moyen ou long séjour sont beaucoup plus âgés que ceux des casernes ou des établissements hébergeant des élèves ou des étudiants.

La proportion, dans la population totale, de personnes vivant en communauté est assez stable depuis 1990 (2,1 % en 2012 contre 1,9 % en 1990). Cependant, les capacités d'accueil dans les structures d'hébergement collectif, en dehors des établissements pénitentiaires et des communautés religieuses, ont augmenté de 1,3 % par an en moyenne entre 1990 et 2012. Cette évolution masque des disparités importantes entre les différentes structures d'hébergement collectif : alors que le nombre de lits pour les personnes en difficulté sociale a été multiplié par 2,5 sur la période, la capacité d'accueil est stable pour les travailleurs et décroît pour les étudiants.

Près de 80 % des communes françaises n'accueillent aucun habitant de communautés en 2012. Les Bouches-du-Rhône, le Nord, Paris et le Rhône sont les départements qui comptabilisent le plus d'habitants des communautés avec une moyenne de 45 000 personnes chacun. Mais en proportion de la population départementale, les communautés sont relativement plus importantes dans certains départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, du Centre-Val de Loire, de l'Occitanie ou de la Nouvelle-Aquitaine (plus de 2,7 % de la population de ces départements). La Lozère compte par exemple plus de 1 habitant sur 20 en communauté, alors que cette proportion n'est que de 1 sur 50 à Paris, en lien avec l'importance de la population âgée (75 ans ou plus). La population âgée est par ailleurs majoritaire au sein des communautés dans les départements précités. ■

### Définitions

**Communauté** : ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun. Voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « L'offre en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2011 », *Études et Résultats* n° 877, Drees, février 2014.
- « Compte du logement 2012 - Premiers résultats 2013 », Commissariat général au développement durable, 2014.
- « La vie en communauté : 1,6 million de personnes en France », *Insee Première* n° 1434, février 2013.
- « L'accueil des adultes handicapés dans les établissements et services médico-sociaux en 2010 » *Études et Résultats* n° 833, Drees, février 2013.

## Logements non ordinaires 1.4

### 1. Répartition de la population selon la catégorie d'habitation

	en % de la population totale			
	1990 <sup>1</sup>	1999 <sup>1</sup>	2006	2012
Population des logements ordinaires	97,8	97,8	97,6	97,7
Population des logements non ordinaires : individus vivant en communauté	1,9	1,9	2,2	2,1
Population hors logements : individus en habitation mobile, mariniers, sans-abri	0,3	0,2	0,2	0,2
<b>Population totale (en milliers)</b>	<b>58 084</b>	<b>60 187</b>	<b>63 186</b>	<b>65 241</b>

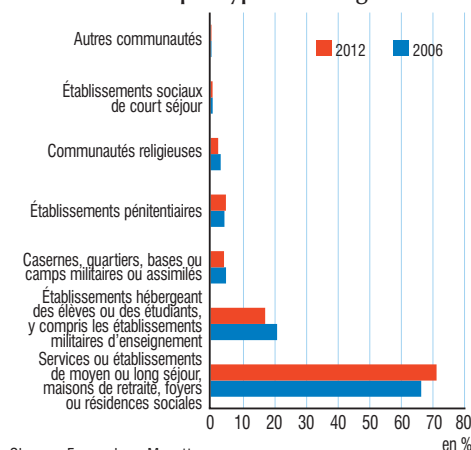
1. Les militaires du contingent ainsi que les mineurs internes sont réintégrés à la population des logements ordinaires en 1990 et 1999, alors que ce n'était pas le cas durant la collecte de ces recensements. Ce retraitement n'a pas pu être fait pour les élèves majeurs vivant en internat et les militaires vivant en caserne sans leur famille, qui sont comptés dans la population des logements ordinaires sur ces années, alors qu'ils le sont dans la population des communautés en 2006 et 2012. Cela introduit une rupture dans la série.

Champ : France hors Mayotte.

Lecture : en 2012, 2,1 % de la population vit en communauté dans des logements non ordinaires.

Source : Insee, Recensement de la population.

### 2. Répartition des personnes vivant en communauté par type d'hébergement



Champ : France hors Mayotte.

Lecture : en 2012, 17,1 % des personnes vivant en communauté sont dans un établissement hébergeant des élèves ou des étudiants.

Source : Insee, Recensement de la population de 2006 et 2012.

### 3. Caractéristiques de la population vivant en communauté

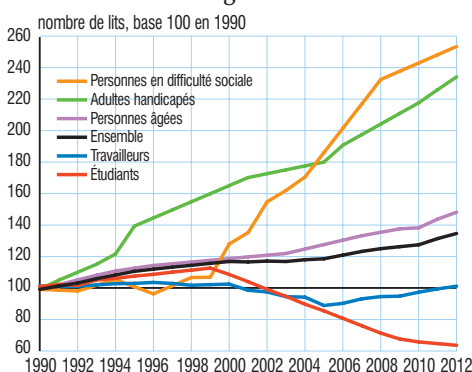
	Nombre de personnes (en milliers)	Âge médian	Âge moyen	Part de femmes (en %)	Part d'étrangers (en %)
Services ou établissements de moyen ou long séjour, maisons de retraite, foyers ou résidences sociales	959	80	69	58,9	9,7
Établissements hébergeant des élèves ou des étudiants, y compris les établissements militaires d'enseignement	231	20	22	40,9	14,3
Établissements pénitentiaires	65	31	34	3,7	15,5
Casernes, quartiers, bases ou camps militaires ou assimilés	57	25	27	10,5	7,7
Communautés religieuses	32	71	65	73,0	16,8
Établissements sociaux de court séjour	8	37	37	20,5	37,3
Autres communautés	0,9	29	32	17,7	68,3
<b>Ensemble des communautés</b>	<b>1 353</b>	<b>61,0</b>	<b>56,8</b>	<b>51,2</b>	<b>11,1</b>
<b>Ensemble de la population</b>	<b>65 241</b>	<b>40,0</b>	<b>40,0</b>	<b>51,6</b>	<b>6,1</b>

Champ : France hors Mayotte.

Lecture : en 2012, 73,0 % des habitants des communautés religieuses sont des femmes.

Source : Insee, Recensement de la population de 2012.

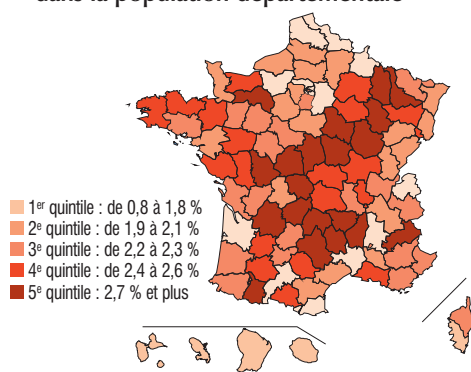
### 4. Évolution des capacités d'accueil des structures d'hébergement collectif



Champ : France hors Mayotte.

Source : SOeS, Comptes du logement 2014 - premiers résultats 2015.

### 5. Part de la population vivant en communauté dans la population départementale



Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, Recensement de la population de 2012.